

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ORIENTALES

Arrondissement de Prades

Canton de Vallée de la Tet

Commune d'ILLE SUR TET

ARRETE DE NOMINATION
REPRESENTANT CCAS

N° 2026/41

Le Maire de la commune d'Ille sur Tet,
Vu le Code général des collectivités territoriales,

ARRÊTE

Article 1 :

Mme MORALES Marie-Hélène, née le 1/5/1959, domiciliée au 2 rue Louison Bobet – 66130 ILLE SUR TET, est nommée membre représentante des associations ou acteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la commune d'Ille sur Tet, pour une durée de sept ans à compter du 22 avril 2026.

Article 2 :

Notification et mesures d'affichage sont ordonnées.

Fait à Ille sur Tet, le 20 avril 2026,

Reçu notification du présent arrêté
A Ille sur Tet, le 22/04/2026
Le délégataire,



Le Maire,

Alain FABRESSE